AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 12 janvier 1866

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 12 janvier 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation1 p. (272r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Dureteste, 12 janvier 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45426

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>12 janvier 1866</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Dureteste</u>
Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Dureteste qu'il est prêt à relancer l'affaire Corneau frères. Sa seule réserve est qu'il n'aime pas voyager pendant l'hiver. Il pense que Corneau frères auraient été bien inspirés de le dédommager des frais du procès pour se tirer d'affaire.

Mots-clés

Brevets d'invention, Consultation juridique, Procédure (droit)
Personnes citéesCorneau frères
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

fine le 12 panvier 1466 So Monsium Darehot avoist Monsieur Je me dois avien inconsment a a gove vous un agistill worm - Nous me le d'tes augues de Melle Connece. Le dons avous que de pe me suis pas plus arvent a feer your who that a v you je naime par la tot defaires visagewatchs in definite an motif don't du riste paraitar assig naturel Jans la reprise in mon affaire contre Cormon fries pe dies un pur d'ahorge In selles qui me presupparent et que leur askint fact croise to mament opportun grown me faire des transcers. done mouspie dues maintinant um den chose me parrait you constructed iest que p naime gras les deplacements dans la laffaire in the men at certainment de moins en moens farmalet aux corners prouter its was sent the for every him madaunt rendu indem ne des ensperies dis rais quit mont andes pour to there in affaire Nuitley agree mes whiles distingue Goven